Commission scolaire des Appalaches

RAPPORT ANNUEL 2014 2015

S'investir pour la réussite!

www.csappalaches.qc.ca

Denis Langlois

MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Camil Turmel

Au nom des membres du conseil des commissaires et de la direction, c'est avec plaisir que nous vous présentons le Rapport annuel 2014-2015 de la Commission scolaire des Appalaches (CSA). Comme l'exige la Loi sur l'instruction publique, la CSA a l'obligation de produire annuellement un rapport pour informer la population de son territoire et le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de ses réalisations associées à son plan stratégique. Notre rapport dresse également le bilan des résultats obtenus dans le cadre de la convention de partenariat convenue avec le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) afin d'améliorer notamment les taux de réussite et de diplomation de nos élèves.

Pour une cinquième année consécutive, la commission scolaire a poursuivi la réorganisation de ses services administratifs et pédagogiques afin de réduire ses dépenses dans ces deux secteurs d'activité.

Par la lecture de ce rapport, vous pourrez constater les activités et les réalisations qui ont été mises en oeuvre à travers divers moyens visant à assurer la réussite et la persévérance scolaires de nos 5 076 élèves jeunes et adultes. Membres du personnel, parents, partenaires, bénévoles et membres du conseil des commissaires ont contribué à l'atteinte de nos objectifs.

Soyez assurés que nous poursuivrons nos actions afin de continuer à répondre aux besoins et aux attentes de notre clientèle dans le but de leur offrir des services de qualité.

Denis Langlois
Président

Camil Turmel
Directeur général

Bilan annuel du plan stratégique 2014-2016 et de la convention de partenariat

ORIENTATION 1
LA RÉUSSITE ET L'ÉPANOUISSEMENT DES ÉLÈVES

Objectif 1

D'ICI 2016, AUGMENTER DE 5,7 % LE TAUX MOYEN DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION DES ÉLÈVES AVANT L'ÂGE DE 20 ANS, C'EST-À-DIRE PASSER DE 72,3 % À 78 %. CIBLE DU MEESR : 84 % POUR 2020.

Situation de départ	2011-2014	Cible 2016	Cible 2020
72,3 %	73,4 %	78 %	84 %

Le *Portrait des statistiques ministérielles* mis à jour en juillet 2015 permet de constater que nous avons maintenu notre taux moyen de diplomation et de qualification à 73,4 %. Il faudra donc poursuivre nos efforts pour atteindre la cible de 78 % en 2016.

Annuellement, chaque établissement (primaire, secondaire, formation professionnelle et éducation des adultes) adopte une convention de gestion et de réussite éducative qui est approuvée par son conseil d'établissement. Celle-ci précise les moyens mis en place pour participer à l'atteinte des objectifs de la commission scolaire et de l'établissement et est présentée à la CSA lors d'une rencontre de la direction avec la direction générale. Ainsi, des moyens sont identifiés et une collaboration s'établit entre la CSA et les établissements pour les supporter.

Parmi ces moyens, il faut souligner l'augmentation constante du nombre d'intervenants en rapport avec l'approche du « lien d'attachement », cet outil qui est utilisé dans tous les établissements et qui permet à l'élève de développer un lien avec un adulte signifiant. Dans cet esprit, le comité a offert une formation sur l'agressivité à 220 membres du personnel. De plus en plus, nous constatons que les résultats de cette approche sont concluants. On note une meilleure concertation entre les membres du personnel pour cibler les difficultés d'un élève et mettre en place les mesures nécessaires pour l'accompagner dans son cheminement.

Il faut également souligner les efforts de tous les établissements pour créer des milieux de vie stimulants et enrichissants. Outre les nombreuses activités sportives et culturelles instaurées pour créer un sentiment d'appartenance, l'accompagnement des élèves demeure une préoccupation constante. En plus des ressources habituellement allouées (orthopédagogue, psychologue, technicien en éducation spécialisée...), près de la moitié des établissements ont sélectionné, en 2014-2015, de nouveaux moyens pour soutenir cet accompagnement comme le modèle Réponse à l'intervention (RAI) et des activités d'aide aux élèves en difficulté, notamment en lecture. Dans ce sens, beaucoup d'efforts sont déployés pour dépister les difficultés dès l'entrée à la maternelle, et même avant l'arrivée à l'école dans certains milieux. Également, plusieurs moyens sont mis en place pour supporter ces élèves et leur assurer un meilleur suivi dès leur entrée à l'école.

Nous accordons aussi une grande importance à la motivation des garçons. L'approche orientante que nous appliquons dans nos établissements, l'augmentation des activités sportives, l'élaboration de suivis particuliers, l'achat de livres qui rejoignent leurs intérêts, « élève d'un jour» au CFP Le Tremplin sont autant de moyens qui visent à les motiver. Comme la motivation est la clé de la réussite autant chez les garçons que chez les filles, tous les établissements ont, depuis plusieurs années, structuré des activités pour la soutenir. On parle d'encouragements quotidiens, de remises de certificats, de publications dans les médias, de galas et autres.

Ensemble, nous travaillons pour la réussite!

Objectif 2

D'ICI 2016, DIMINUER DE 3 LE NOMBRE MOYEN DE SORTIES SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION (DÉCROCHEURS) PARMI LES ÉLÈVES INSCRITS EN FGJ*, C'EST-À-DIRE PASSER D'UNE MOYENNE DE 48 À UNE MOYENNE DE 45. CIBLE DU MEESR : 41 EN 2020.

Situation de départ	2010-2013	Cible 2016	Cible 2020
48	40	45	41

Les résultats dans ce dossier sont remarquables. Le nombre de décrocheurs diminue annuellement et nous avons même dépassé notre cible de 2020. Nous ne pouvons qu'en être fiers. Nous continuerons donc nos efforts pour créer des milieux de vie stimulants et nous suivrons nos mécanismes de surveillance (statistiques annuelles) pour dépister les décrocheurs potentiels afin de les accompagner et d'assurer leur réussite. Nous comptons également maintenir et même améliorer la mobilisation des acteurs régionaux pour soutenir la valorisation de l'école, particulièrement chez les moins de 20 ans.

*Formation générale des jeunes

Objectif 3

FRANÇAIS - LECTURE : D'ICI 2016, AUGMENTER DE 1 % LE TAUX MOYEN DE RÉUSSITE EN FRANÇAIS LECTURE (EXAMEN PRÉPARÉ PAR LA CSA) À LA FIN DE LA 5E SECONDAIRE, C'EST-À-DIRE PASSER DE 88,4 % À 89,4 %.

Situation de départ	2012-2015	Cible 2016
88,4 %	86,4 %	89,4 %

Objectif 4

FRANÇAIS - ÉCRITURE : D'ICI 2016, AUGMENTER DE 3 % LE TAUX MOYEN DE RÉUSSITE EN FRANÇAIS ÉCRIT (EXAMEN PRÉPARÉ PAR LE MEESR) À LA FIN DE LA 5E SECONDAIRE, C'EST-À-DIRE PASSER DE 75,8 % À 78,8 %.

Situation de départ	2012-2015	Cible 2016
75,8 %	73,3 %	78,8 %

Année après année, nous constatons que les élèves de 5e secondaire obtiennent un bon résultat en français lecture, mais le taux de réussite en français écrit nous préoccupe. Il demeurera donc le grand défi de la prochaine année.

Pourtant, l'amélioration de la langue française est l'un des dossiers les plus importants dans chacun des établissements. Au fil des ans, de nombreux moyens ont été mis en place pour soutenir la langue française, particulièrement en organisant de nombreuses activités de lecture (période de lecture quotidienne, conscience phonologique, référentiel en lecture, lecture accélérée, Lire pour apprendre, Les 5 au quotidien et autres), et d'écriture pour tous les élèves (période hebdomadaire en écriture, dictée de la direction, implantation de la nouvelle grammaire, dictées novatrices et autres). **De plus, la CSA a investi 67 490 $ en achat de livres de fiction et de documentaires alors qu'elle avait reçu une subvention du MEESR de l'ordre de 43 135 $.**

Or, depuis plus de cinq ans, à la fin de chacun des cycles du primaire et du secondaire, nous effectuons annuellement des examens communs (MEESR ou CSA) en français (lecture et écriture) afin d'identifier les élèves en difficulté et proposer un accompagnement signifiant, incluant la collaboration et l'engagement des parents, pour améliorer leur taux de réussite en français. Un comité de développement pédagogique en français prépare les examens, précise les conditions qui assureront l'uniformité dans l'administration et la correction. L'analyse et le suivi des résultats permettent d'identifier les principales lacunes et d'y travailler. De plus, au 3e cycle du primaire, la CSA procède annuellement à l'évaluation en lecture et en grammaire de tous les élèves afin de faire ressortir leurs difficultés pour mieux les accompagner avant leur passage au secondaire. Un cahier grammatical uniforme a été créé pour tous les cycles.

Enfin, en lien avec la politique linguistique, la CSA a publié des capsules d'information hebdomadaires sur les principales erreurs à corriger.

Objectif 5

D'ICI 2016, AUGMENTER DE 3,5 % LE TAUX MOYEN DE QUALIFICATION ET DE DIPLOMATION DES ÉLÈVES DES CLASSES DE FAE* (FMSS ET FPT***), C'EST-À-DIRE PASSER DE 37,75 % (2013) À 41,3 % (2016).**

Situation de départ	2012-2015	Cible 2016
37,75 %	47,24 %	41,3 %

Depuis 2009, grâce à la mise en place de nombreux moyens pour augmenter le taux de qualification et de diplomation des élèves des classes de FAE, on remarque une progression. Année après année, nous dépassons notre cible. De plus, nous comptons poursuivre les efforts pour assurer à ces élèves la motivation nécessaire pour terminer leurs études. La concertation des intervenants dans l'accompagnement de ces élèves est certes la clé de notre succès. La participation à la création d'une joujouthèque est un exemple concret de recherche et d'innovation.

Objectif 6

D'ICI 2016, ATTEINDRE UN TAUX MOYEN DE 39 % DU NOMBRE D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE EN RAPPORT AVEC LE NOMBRE TOTAL D'ÉLÈVES INSCRITS, C'EST-À-DIRE PASSER DE 35,1 % À 39 %. CIBLE MEESR : 44,5 % EN 2020.

Situation de départ	2011-2014	Cible 2016	Cible 2020
35,1 %	30,4 %	39 %	44,5 %

Depuis plusieurs années, une démarche concertée entre les écoles secondaires et les centres de formation professionnelle a permis de procéder à une importante promotion des services en formation professionnelle offerts à la CSA. De plus, une sensibilisation aux métiers est faite dès le primaire par l'approche orientante. Pourtant, les inscriptions des moins de 20 ans en formation professionnelle demeurent à la baisse. Il semble que les élèves préfèrent poursuivre en formation générale puisque le taux de qualification et de diplomation est stable et que le nombre de décrocheurs diminue. Également, le marché de l'emploi dans les petites et moyennes entreprises de la région étant favorable à l'embauche, certains jeunes choisissent cette option. Malgré tout, nous poursuivrons les efforts pour augmenter la clientèle en formation professionnelle.

* Formation axée en emploi
** Formation en métiers semi-spécialisés
*** Formation préparatoire au travail

Objectif 7

LE 12 JUIN 2012, LA LOI VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE L'INTIMIDATION [1] ET LA VIOLENCE [2] À L'ÉCOLE A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE. ELLE MODIFIE LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE (LIP), NOTAMMENT EN CRÉANT DE NOUVELLES OBLIGATIONS DE REDDITION DE COMPTES POUR LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE ET POUR LA COMMISSION SCOLAIRE.

Ainsi, le directeur de l'école doit maintenant :

- transmettre au directeur général de la commission scolaire, au regard de chaque plainte relative à un acte d'intimidation ou de violence dont il est saisi, un rapport sommaire qui fait état de la nature des événements qui se sont produits et du suivi qui leur a été donné (art. 96,12 de la LIP).

De son côté, la commission scolaire doit dorénavant :

- faire mention dans son rapport annuel, de manière distincte pour chacune de ses écoles, de la nature des plaintes qui ont été portées à la connaissance du directeur général de la commission scolaire par le directeur de l'école en application de l'article 96,12 (de la LIP), des interventions réalisées et de la proportion de ces interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève (art. 220, al. 4 de la LIP).

Nature des événements d'intimidation et de violence transmis au directeur général par les directions d'établissement

- Écoles : Dominique-Savio, St-Gabriel, Notre-Dame, St-Noël, Ste-Luce, Plein-Soleil, Quatre-Vents, Polyvalente de Disraeli et Polyvalente de Black Lake
- Il y a eu entre un et sept événements d'intimidation ou de violence pour chacune de ces écoles primaires et polyvalentes.
- Aucune de ces interventions n'a fait l'objet d'une plainte auprès de la protectrice de l'élève.

(1) Par «intimidation», on entend : tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace (textos, photos, vidéos, messages), dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

(2) Par «violence», on entend : toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos, notes, etc.), physique (coups, blessures), psychologique (menaces, dénigrement, rumeurs, exclusion) ou sexuelle (propos ou comportements déplacés, gênants, humiliants, etc.), exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à des biens.

PARCE QUE LES RESSOURCES HUMAINES CONSTITUENT SA PRINCIPALE RICHESSE POUR APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DE SA CLIENTÈLE, LA CSA VISE L'IMPLICATION, LE DÉVELOPPEMENT ET L'ÉPANOUISSEMENT DU PERSONNEL. EN CE SENS, ELLE FAVORISE L'ENGAGEMENT, LA FIDÉLISATION ET LA RECONNAISSANCE PAR LA GESTION HUMAINE DE SES RESSOURCES.

Objectif 1

PERMETTRE AU PERSONNEL DE LA CSA DE BIEN SE DÉVELOPPER PROFESSIONNELLEMENT : ACCUEIL, ACCOMPAGNEMENT, FORMATION, ÉVALUATION.

Chaque année, les membres du personnel expriment leurs besoins en perfectionnement selon les mécanismes mis en place et la CSA assure un suivi rigoureux. En 2014-2015, plusieurs nouvelles formations collectives ont été proposées au personnel de soutien du secteur général, de l'adaptation scolaire et des services de garde. Ainsi, près d'une centaine de personnes ont profité d'une conférence et de formations sur des sujets pertinents à leur tâche comme Antidote, PowerPoint, atelier de maquillages, formation en techniques d'éducation spécialisée.

Nous avons également poursuivi le programme de mentorat des nouveaux gestionnaires de l'organisation avec une nouvelle cohorte.

ORIENTATION 2
L'IMPLICATION ET L'ÉPANOUISSEMENT DU PERSONNEL

Objectif 2

FACILITER LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL DES RESSOURCES HUMAINES DE LA CSA.

La CSA a le souci de soutenir la santé globale de ses employés. Ainsi, elle a procédé à la rédaction du *Programme de mieux-être au travail* dont le lancement est prévu en début d'année scolaire 2015-2016. Également, la CSA a mis en place deux nouvelles activités pour le personnel, soit le yoga et le stretching. Ces deux activités s'ajoutent à celle du gym tonic qui continue d'être offert au personnel de soutien.

Objectif 3

ASSURER UNE GESTION MOBILISATRICE DE TOUT LE PERSONNEL ET UN ENGAGEMENT INDIVIDUEL.

En 2014-2015, le Service des ressources humaines a créé une communauté sur le portail de la CSA où tout le personnel peut retrouver l'information sur les divers aspects des ressources humaines (formulaires, documents, liens et autres).

Le directeur du Service des ressources humaines, accompagné de la partie syndicale, a fait une tournée de l'ensemble des établissements au début de l'année scolaire pour présenter une compréhension commune de la tâche du personnel enseignant et pour répondre à leurs questions.

Également, en reconnaissance à ses employés, la CSA souligne, aux deux ans, la Fête des retraités. Celle-ci s'est tenue en avril 2015.

LA CSA CONSIDÈRE LA COLLABORATION AVEC LES PARENTS COMME UN ÉLÉMENT ESSENTIEL À LA RÉUSSITE. EN CE SENS, ELLE SOUHAITE LES IMPLIQUER DAVANTAGE ET LES SOUTENIR DANS LA RÉUSSITE DE LEUR ENFANT.

ORIENTATION 3
UNE COLLABORATION ESSENTIELLE AVEC LES PARENTS

Objectif 1

FAVORISER L'IMPLICATION DES PARENTS ET LES SOUTENIR DANS LEUR ENGAGEMENT POUR LA RÉUSSITE DE LEUR ENFANT.

D'une part, selon les besoins, la CSA rencontre annuellement le comité de parents pour fournir une information adéquate aux représentants des parents et entendre leurs préoccupations. De plus, en 2014-2015, la CSA a mis à jour son site Web pour assurer une meilleure diffusion de l'information sur son organisation.

D'autre part, les établissements ont mis en place de nombreux moyens pour informer les parents sur la vie dans leur milieu. Les réunions de parents, les info-parents du primaire, les calendriers mensuels au primaire, les lettres occasionnelles d'information et les sites Internet assurent auprès de ces derniers une information simple et efficace. De plus en plus, plusieurs sont à mettre en place une liste de courriels pour rejoindre les parents ayant accès à Internet.

Pour les soutenir dans la réussite de leur enfant durant l'année scolaire, plusieurs communications sont acheminées aux parents pour les informer du rendement de leur enfant. Pour les problèmes particuliers, une étroite communication doit s'établir entre les parents et l'école, selon la demande de l'une ou l'autre des parties. Dès lors, s'il y a lieu, un plan d'intervention est établi et on y associe les mesures de soutien nécessaires. De plus, toutes les écoles ont des outils qu'elles partagent avec les parents pour les soutenir dans l'accompagnement de leur enfant.

La collaboration et l'implication des parents, tant pour l'accompagnement de leur enfant que pour l'amélioration du milieu de vie, sont toujours très appréciées.

PARCE QU'ELLE CONTRIBUE AU MAINTIEN ET AU RENFORCEMENT DE L'INFRASTRUCTURE ÉCONOMIQUE RÉGIONALE, LA CSA VISE UNE OUVERTURE, UNE PRÉSENCE, UNE IMPLICATION ET UN ENGAGEMENT AVEC LA COMMUNAUTÉ. ELLE ESPÈRE AINSI UN PARTENARIAT ENRICHI ET EFFICACE.

Objectif 1

DÉVELOPPER ET CONSOLIDER DES LIENS DE PARTENARIAT AVEC LE MILIEU.

Sans aucun doute, on peut affirmer que la CSA et ses établissements ont pris leur place dans la communauté. Leur présence et leur collaboration au niveau de leur mandat régulier ou dans des projets particuliers auprès de plus d'une cinquantaine d'organismes témoignent de cet engagement.

En effet, chaque semaine, on constate la présence du milieu de l'éducation dans les activités des organismes locaux et régionaux. On a vu naître au cours des dernières années de beaux partenariats, particulièrement avec le dossier des saines habitudes de vie.

On constate la présence de plusieurs représentants de la CSA sur certains conseils d'administration et sur différents comités comme à la Table éducation Chaudière-Appalaches (TÉCA), au Regroupement des commissions scolaires de la Chaudière-Appalaches, au Partenaire à la réussite éducative en Chaudière-Appalaches (PRÉCA), au Comité d'action régionale pour une jeunesse persévérante, active en santé (CARJPAS), au Réseau Écoles Médias du Québec (REMQ), à la Table Jeunesse secteur Sud, à la Table multifonctionnelle du secteur Sud, au Groupe des 12, à la Chambre de commerce, à la Société de développement économique de la région de Thetford (SDERT), au Centre local d'emploi (CLE), au Cégep de Thetford, au Carrefour jeunesse emploi (CJE), à Bouffe bien, mange bien en Appalaches, au Centre de santé et de services sociaux de la région de Thetford (CSSSRT), à l'Espace entrepreneurial de Thetford, au Centre de réadaptation en déficience physique (CRDP), au Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI), à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), aux Mesures Alternatives Jeunesse Frontenac (MAJF), ainsi qu'à la Fondation Collations Élèves Démunis (FCED) et aux autres fondations des polyvalentes. De plus, la CSA s'associe au partenaire PIVOT qui propose une alternative à la suspension au secondaire.

Objectif 2

ASSURER LE RAYONNEMENT DE LA CSA ET DE SES ÉTABLISSEMENTS.

La CSA et ses établissements maintiennent une visibilité constante dans la communauté. Les conférences de presse et les nombreuses activités publicisées dans les médias locaux et régionaux témoignent de ce souci d'information. À ceci, il faut ajouter la publication du rapport annuel et sa présentation lors d'une séance publique d'information.

ORIENTATION 4
UN PARTENARIAT ENRICHI ET EFFICACE AVEC LA COMMUNAUTÉ

Objectif 3

S'ASSURER QUE L'OFFRE DE SERVICE EN FORMATION PROFESSIONNELLE RÉPONDE AUX BESOINS DES ENTREPRISES ET DES PARTENAIRES DE LA RÉGION.

Le Service aux entreprises (SAE) de la CSA aide les entreprises de la région à demeurer compétitives en offrant du perfectionnement à leurs employés pour différents secteurs de formation. En 2014-2015, 56 partenaires ont assisté à des formations. Les 777 employés concernés ont reçu près de 3 729 heures de formation.

LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS

LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES ET DES RÉSEAUX DU SECTEUR PUBLIC AINSI QUE DES SOCIÉTÉS D'ÉTATS (LGCE)

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a adopté et sanctionné la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs. La LGCE établit des obligations particulières pour les commissions scolaires, notamment d'inclure dans son rapport annuel le bilan des contrats de services comportant une dépense de 25 000 $ et plus et qui sont conclus entre le 1er janvier 2015 et le 30 juin 2015. De plus, cette loi exige aux organismes de faire état des effectifs par catégories d'emplois, et ce, au 31 mars 2014 et au 31 mars 2015.

LGCE	Contrats conclus avec les personnes morales/sociétés	Contrats conclus avec les personnes physiques (en affaire ou non en affaire)	Total des contrats
Nombre de contrats	7	-	7
Valeur des contrats	1 155 548 $		1 155 548 $

LGCE	Mars 2014 Nombre d'employés	Mars 2015 Nombre d'employés	Commentaires
Personnel d'encadrement	41	38	Absentéisme, (remplacement)
Personnel professionnel	50	50	
Personnel enseignant	517	526	Augmentation de la clientèle scolaire
Personnel de bureau, technicien et assimilé	319	321	Absentéisme, (remplacement)
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	9	8	Retraite
TOTAL	936	943	

RAPPORT DE LA PROTECTRICE DE L'ÉLÈVE

Au cours de l'année scolaire 2014-2015, trois plaintes ont été traitées par la protectrice de l'élève dans le cadre du *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents*. Les trois plaintes se rapportaient à une demande refusée de fréquenter une école située à l'extérieur du territoire de la Commission scolaire des Appalaches.

- Deux de ces plaintes ont été jugées non fondées.
- Une plainte a été jugée avec la recommandation d'autoriser l'élève à fréquenter l'école demandée, ce qui a été accepté par le conseil des commissaires.

Sept autres situations ont fait l'objet de communications avec la protectrice de l'élève. Elles concernaient des insatisfactions, mais les étapes du cheminement d'une plainte prévues au *Règlement* n'étant pas complétées, les plaignants ont été invités à communiquer avec le responsable de l'examen des plaintes de la commission scolaire.

Parmi les plaintes formulées, aucune ne concernait des actes de violence ou d'intimidation.

Odette Lessard
Protectrice de l'élève

TRAITEMENT DES PLAINTES

Nombre de plaintes traitées en 2014-2015 par le secrétaire général de la CSA, responsable de l'examen des plaintes : 29

EXTRAIT DE LA DÉCLARATION DE SERVICES DE LA CSA

UNE QUALITÉ ASSURÉE DES SERVICES

Lorsqu'une personne communique avec un établissement ou l'un des services administratifs de la CSA, elle est en droit de s'attendre :

- à être traitée avec respect;
- à être accueillie de façon courtoise et à connaître l'identité de la personne à qui elle s'adresse;
- à recevoir, dans un délai raisonnable, si la demande est traitée par courriel ou par boîte vocale, un avis précisant le délai de traitement de la demande;
- à recevoir promptement un accusé de réception à une demande formulée par écrit;
- à ce que le caractère confidentiel de la demande soit respecté;
- à ce que sa demande soit traitée avec équité, impartialité et transparence;
- à obtenir des explications claires et précises;
- à être dirigée vers l'un des services appropriés à la demande formulée.

ÉTAT DES RÉSULTATS

	2014-2015	2013-2014
Revenus		
Subvention de fonctionnement du MEESR	52 416 524 $	52 314 358 $
Autres subventions et contributions	134 016 $	124 376 $
Taxe scolaire	10 845 032 $	10 130 438 $
Droits de scolarité et frais de scolarisation	316 974 $	252 772 $
Ventes de biens et services	3 930 409 $	3 624 795 $
Revenus divers	794 185 $	750 186 $
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	136 959 $	128 068 $
Total des revenus	**68 574 099 $**	**67 324 993 $**
Dépenses		
Activités d'enseignement et de formation	30 606 049 $	28 877 355 $
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	16 622 780 $	16 813 835 $
Services d'appoint	9 035 259 $	8 862 638 $
Activités administratives	3 420 795 $	3 251 584 $
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	6 715 783 $	6 393 406 $
Activités connexes	2 150 442 $	2 149 042 $
Dépenses liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	153 171 $	0 $
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	(10 160) $	0 $
Total des dépenses	**68 694 119 $**	**66 347 860 $**
Surplus de l'exercice	**(120 020) $**	**977 133 $**
Surplus de l'exercice en % des revenus	**(0,17 %)**	**1,45 %**

LA CLIENTÈLE

Élèves répartis dans les 19 écoles primaires	2783
Élèves répartis dans les 3 polyvalentes	1693
Équivalent d'élèves à temps plein en formation professionnelle	323,66
Équivalent d'élèves à temps plein à l'éducation des adultes	275,51

RESSOURCES INFORMATIQUES

Achat et installation de 47 tableaux blancs interactifs additionnels « Smart Board » pour un total de 237;
Continuation des travaux afin d'implanter des réseaux sans fil et l'intercom IP dans tous les établissements.

RESSOURCES MATÉRIELLES

Remplacement du système de chauffage à l'école Dominique-Savio;
Remplacement des portes extérieures à l'école Ste-Luce;
Aménagement d'un stationnement et réfection de l'entrée au Centre d'éducation des adultes Marius-Ouellet de la Polyvalente de Disraeli;
Aménagement d'une cuisine éducative à l'école Ste-Bernadette;
Réfection d'une partie de la toiture et ventilation du vide sanitaire à l'école Notre-Dame;
Remplacement des fenêtres du gymnase et d'une partie de la toiture à l'école St-Louis;
Réfection des salles de bains à l'école St-Noël;
Aménagement d'une bibliothèque à l'école de la Source;
Aménagement d'un stationnement au Centre de formation professionnelle Le Tremplin.

SAVIEZ-VOUS QUE?

LE PERSONNEL

Personnel enseignant à temps complet	336
Personnel de soutien à temps complet	148
Personnel de soutien à temps partiel	91
Personnel cadre à temps plein	35
Personnel cadre à temps partiel	2
Personnel professionnel à temps complet	38
Personnel professionnel à temps partiel	7

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Nombre d'élèves transportés	3460
Budget	7 072 851 $

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	30 juin 2015	30 juin 2014
Actifs financiers		
Encaisse	651 322 $	807 174 $
Subvention de fonctionnement à recevoir	6 675 752 $	7 600 987 $
Subvention à recevoir affectée à l'acquisition d'immobilisations corporelles	961 264 $	1 027 559 $
Subvention à recevoir - Financement	20 581 363 $	20 917 934 $
Taxe scolaire à recevoir	1 079 478 $	862 017 $
Débiteurs	986 671 $	796 245 $
Stocks destinés à la revente	80 365 $	132 872 $
Total des actifs financiers	**31 016 215 $**	**32 144 788 $**
Passifs		
Emprunts temporaires	200 000 $	900 000 $
Créditeurs et frais courus à payer	7 749 674 $	7 230 465 $
Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	2 346 611 $	2 411 554 $
Revenus perçus d'avance	202 841 $	193 623 $
Provision pour avantages sociaux	3 683 822 $	3 530 651 $
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	58 100 356 $	56 811 737 $
Autres passifs	230 145 $	178 359 $
Total des passifs	**72 513 449 $**	**71 256 389 $**
Dette nette	**(41 497 234) $**	**(39 111 601) $**
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles	44 480 951 $	42 266 866 $
Stocks de fournitures	240 407 $	261 368 $
Frais payés d'avance	126 815 $	54 327 $
Total des actifs non financiers	**44 848 173 $**	**42 582 561 $**
Surplus accumulés	**3 350 939 $**	**3 470 960 $**

Surplus accumulés disponibles selon les règles budgétaires 2015-2016 du MEESR		
Surplus bruts accumulés au 30 juin	3 350 939 $	3 470 960 $
Moins :		
- Valeur comptable nette des terrains	811 481 $	811 481 $
- Subvention à recevoir – Financement (avantages sociaux)	2 855 795 $	2 855 795 $
Déficits nets accumulés au 30 juin 2015 empêchant la commission scolaire d'approprier une partie de ses surplus bruts lors de la confection des budgets annuels suivants.	**(316 337) $**	**(196 316) $**

De gauche à droite : M. Camil Turmel, directeur général de la CSA, M. Richard Flibotte, vice-président de la FCSQ, M. Stéphane Thivierge, récipiendaire, M. Jonathan Brochu, directeur de la polyvalente de Disraeli et M. Denis Langlois, président du Regroupement des commissions scolaires de la région Chaudière-Appalaches et président de la CSA

FAITS SAILLANTS

M. STÉPHANE THIVIERGE, ENSEIGNANT À LA COMMISSION SCOLAIRE DES APPALACHES, REÇOIT LA MÉDAILLE DE BRONZE DE L'ORDRE DU MÉRITE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

Le 7 mai dernier, au Complexe des Seigneuries à Saint-Agapit, la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) a décerné une médaille de bronze de l'Ordre du mérite à M. Stéphane Thivierge, enseignant à la polyvalente de Disraeli. Cet honneur lui a été décerné puisque ce dernier a accompli des actions et réalisé des projets qui l'ont amené à un dépassement exceptionnel faisant ainsi avancer la cause de l'éducation à la Commission scolaire des Appalaches (CSA).

Le soccer féminin, « Les Montagnards », la ligue intra murale de soccer pour filles et la salle de conditionnement physique à la polyvalente de Thetford Mines, le développement remarquable de la concentration hockey à Disraeli et la patinoire avec une glace synthétique à l'intérieur même de la polyvalente de Disraeli sont quelques projets à son actif.
Toutes nos félicitations!

Christopher Rodrigue
Médaillé d'argent aux Olympiades canadiennes

LE CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE LE TREMPLIN FIÈREMENT REPRÉSENTÉ AUX OLYMPIADES CANADIENNES 2015

Du 27 au 30 mai 2015, le Centre de formation professionnelle Le Tremplin encourageait un de ses élèves qui participait aux 21es Olympiades canadiennes de la formation professionnelle et technique. L'évènement se déroulait au parc Prairieland, dans la ville de Saskatoon, en Saskatchewan.

M. Christopher Rodrigue, finissant en Ferblanterie-tôlerie, s'est démarqué par la qualité de son travail. Il devait fabriquer, en 12 heures, une grange en cuivre et en laiton, un silo en cuivre ainsi qu'une tour à eau en tôle satinée. Ce projet représentant la ville de Saskatoon demandait une très grande précision et lui a permis d'obtenir la deuxième position, soit la médaille d'argent.

Ce médaillé a suivi les traces d'anciens finissants puisque c'est la cinquième médaille qu'un finissant du CFP Le Tremplin remporte aux Olympiades canadiennes de la formation professionnelle et technique depuis 2008, dont quatre en Ferblanterie-tôlerie.
Bravo pour cette performance!

LE PROJET DE LA NOUVELLE CUISINE DE L'ÉCOLE STE-BERNADETTE REMPORTE UN PRIX RÉGIONAL

Le 7 mai dernier, au Complexe des Seigneuries à Saint-Agapit, le Regroupement des commissions scolaires de la région Chaudière-Appalaches a procédé à la remise de ses Prix reconnaissance. Dans le cadre de cette soirée, chaque commission scolaire de la région Chaudière-Appalaches a vu l'un de ses projets honorés. À la Commission scolaire des Appalaches, on a souligné le magnifique travail effectué par le personnel de l'école et de plusieurs bénévoles et partenaires pour la réalisation de la nouvelle cuisine nommée « Ami-Bouffe ».

Mentionnons que cette cuisine fait partie du projet éducatif de l'école et permet de faire vivre à tous les élèves des ateliers en lien avec l'apprentissage de la cuisine et d'autres matières scolaires. Ainsi, dans le but de favoriser une saine alimentation, les responsables ont choisi de donner de la formation aux élèves. Ces derniers goûtent une variété de produits, ils apprennent à manipuler divers outils, à lire une recette, à mesurer des quantités, à respecter une hygiène de travail, à nettoyer et à penser à un menu pour un repas équilibré, tout ça dans un contexte de développement de l'autonomie et de méthodes de travail efficaces. Cette cuisine sert également à servir de succulents repas aux élèves.
Félicitations pour votre engagement !

De gauche à droite : M. Richard Flibotte, vice-président de la FCSQ, Mme Suzanne Grégoire, enseignante, Mme Judy Gormly, enseignante responsable, Mme Véronique Leduc, directrice, Mme Laurence Hawey, orthopédagogue, M. Denis Langlois, président du RCSRCA et président de la CSA et M. Camil Turmel, directeur général de la CSA

ENSEMBLE POUR DE SAINES HABITUDES DE VIE!

De plus en plus d'écoles sont sensibilisées à l'importance des saines habitudes de vie et mettent en place diverses activités au sein de leur établissement. Certaines d'entre elles vont plus loin encore et proposent aux familles des élèves et à l'ensemble de la population de bouger avec elles. Encore cette année, l'école aux Quatre-Vents a tenu au sein de la population d'Adstock son « Défi 4 Vents ». Le taux de participation fut remarquable. Du côté de Disraeli, on a pu assister pour une deuxième année à « DISRAELI D'ÉCOLES », où l'école primaire Ste-Luce et la Polyvalente de Disraeli se sont associées pour faire bouger les jeunes et la population du secteur Sud. Pour sa part, l'école Paul VI a également emboîté le pas en mettant en place son « Défi Paul VI » au sein de la population d'East Broughton et des environs.

Il s'agit d'initiatives remarquables et la Commission scolaire des Appalaches tient à les souligner. Les efforts déployés par les membres des comités responsables sont dignes de mention. Les alliances qui se lient avec les partenaires et les retombées que ces activités laissent au sein des municipalités sont gage d'un avenir prometteur. Félicitations à tous!

« Disraeli d'école »

Note: Le conseil des commissaires, en date du 1er juillet 2014 au 1er novembre 2014, était composé de :

M. Denis Langlois, président
M. Yvon Gosselin, vice-président
M. Daniel Beaudoin
M. Ghislain Hamel
M. Gilbert Hallée
M. Roch Gagnon
Mme Maryse Perreault
M. Michel Rhéaume
Mme Johanne Labbé-Boilard
M. Ferdand Gagné
Mme Lucie Daigle-Guillemette
Mme Ginette Vallée-Martin
Mme Lisa Fortier
Mme Nancy Raby
Mme Sonia Vachon
Mme Linda Cloutier
M. Normand Hébert
M. Daniel Bertrand, commissaire-parent
M. Sylvain Groleau, commissaire-parent
M. Camil Turmel, directeur général

CONSEIL DES COMMISSAIRES 2014-2015

La Commission scolaire des Appalaches n'a reçu aucune plainte s'adressant à un commissaire en vertu du *Règlement CC-R -04 relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires.*

Vous pouvez consulter ce règlement à l'adresse suivante:

www.csappalaches.qc.ca/code-dethique/

Commission scolaire des Appalaches

MEMBRES À COMPTER DU 2 NOVEMBRE 2014

M. Denis Langlois
Président

M. Yvon Gosselin
Vice-président

M. Daniel
Beaudoin

M. Daniel
Bertrand

M. Fernand
Gagné

M. Gilbert
Hallée

M. Ghislain
Hamel

M. Jean François
Hamel

M. Jean Yves
Turgeon

Mme Sonia
Vachon

M. Gilles Auclair
Commissaire-parent

Mme Sylvie Bourbonnais
Commissaire-parent

M. Sylvain Groleau
Commissaire-parent

M. Camil Turmel
Directeur général

L'ÉDUCATION PUBLIQUE AU QUÉBEC

Des forces qui s'additionnent
Des succès qui se multiplient

Commission scolaire des Appalaches

S'INVESTIR POUR LA RÉUSSITE!

650, RUE LAPIERRE, THETFORD MINES (QUÉBEC) G6G 7P1 • TÉL.: 418 338-7800 TÉLÉC. 418 338-7845 • WWW.CSAPPALACHES.QC.CA